VOIR PLANCHE 2

Zone naturelle non levée

Profil 47
(Z réf.478.22)

limite d'étude

Profil 49
(Z réf: 480.05)

limite d'étude

Usine hydroélectrique

Profil 50
(Z réf: 482.16)

Profil 51 aval
(Z réf: 483.22)

Profil 51 amont
(Z réf: 483.91)

limite d'étude

LA COULEYRE

LADRET

LE ROURE

LE POUX

LES SAGNATS

RANC

RANC

LA LOIRE

(RIVIÈRE)

(FLEUVE)

La Loire

(Ruisseau)

Chemin

Chemin rural

C.R

F2

nord

Légende

Zonage règlementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

- R0 Zone à risque trés fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

- B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine

Définition des côtes de référence:

Profil 45 (Z réf.477.10)

Profil 45: n° du profil en travers
Z réf 477.10 : Côte de référence en m N.G.f.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Commune de
St MAURICE DE LIGNON
(Secteur de Ranc)

P.P.R.I.

Plan de prévention du risque inondation

Crue du 21 Septembre 1980 au pont de Retournac

3.1 Plan de zonage règlementaire et de définition des côtes de référence (échelle: 1/2000)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du:

05 Septembre 2001

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
13, Rue des Moulins
B.P. 350
43012 LE PUY EN VELAY cedex
Tél. 04 .71.05.84.05